

**CONSEIL COMMUNAL**

Administration communale  
Rue de l'Hôtel de Ville 11 / CP 623  
1470 Estavayer-le-Lac  
026 664 80 00

[commune@estavayer.ch](mailto:commune@estavayer.ch) / [www.estavayer.ch](http://www.estavayer.ch)

Aux représentants des médias

**Communiqué de presse****LA COMMUNE PREND DES MESURES POUR REDUIRE SA CONSOMMATION D'ELECTRICITE**

**Le Conseil communal a décidé de prendre plusieurs mesures afin de participer à l'effort national pour réduire sa consommation d'énergie afin d'éviter une pénurie cet hiver.**

Afin de réduire sa consommation d'électricité sur le territoire de la Commune, les mesures suivantes ont été décidées :

- Arrêt de l'éclairage public dès le 17 octobre 2022 de minuit à 5 heures, sauf aux passages piétons. Pour rappel, la Commune a assaini totalement son éclairage public au cours de ces dernières années en passant à la technologie LED et en se dotant d'un système permettant une adaptation de l'intensité, ce qui a d'ores et déjà permis de réduire fortement sa consommation dans ce domaine ;
- Renonciation à poser les décorations de Noël dans les rues. Par contre, les grands sapins et leurs lumières seront installés (avec extinction également de minuit à 5 heures) ;
- Arrêt de l'eau de la fontaine de la Croix de Pierre.

Différentes mesures ont également été prises au sein de l'Administration communale afin de participer à cet effort d'économie (baisse de la température cible dans les locaux, extinction des appareils électriques, sensibilisation, etc.).

Par contre, pour des raisons sociales et économiques, la patinoire mobile présente sur la Place Nova Friburgo sera exploitée et ouvrira, comme prévu, le 15 octobre 2022.